



Conseil économique et social

Distr. générale
18 février 2026

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Douzième session
Addis-Abeba (hybride), 28–30 avril 2026

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

Réunions parallèles de haut niveau visant à examiner en profondeur et à présenter les progrès réalisés, ainsi qu'à favoriser l'apprentissage entre pairs en lien avec les sous-thèmes du Forum

Informations et lignes directrices pour les réunions parallèles sur les sous-thèmes du Forum régional africain pour le développement durable

I. Date, heure et lieu

1. Les réunions parallèles consacrées aux sous-thèmes du Forum régional africain pour le développement durable se tiendront le mercredi 29 avril 2026, de 14 h 30 à 16 h 30, dans les salles de réunion indiquées à la section V.
2. Les participants aux réunions parallèles examineront en profondeur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, parallèlement aux objectifs stratégiques de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine. Ils présenteront des solutions et des mesures transformatrices et coordonnées en faveur des deux programmes et en préconiseront la transposition à plus grande échelle. Enfin, ils œuvreront à un consensus sur un ensemble de messages clés présentant les mesures ambitieuses, transformatrices et coordonnées qu'il faudrait appliquer ou transposer à plus grande échelle pour accélérer la mise en œuvre des deux programmes.

II. Introduction

3. La douzième session du Forum se tient à moins de cinq ans de l'échéance pour réaliser les objectifs de développement durable et durant la troisième année du deuxième plan décennal (2024–2033) de mise en œuvre de l'Agenda 2063¹. Cette période, désignée comme la décennie de l'accélération, marque un engagement renouvelé des pays africains à stimuler les progrès vers un continent prospère, intégré et pacifique.
4. En dépit des efforts considérables déployés aux niveaux régional et mondial, les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable restent insuffisants. Comme souligné dans la note conceptuelle sur le Forum, l'Afrique ne progresse que lentement vers la réalisation de 12 des 17 objectifs et recule sur les cinq autres.

* ECA/RFSD/2025/1/Rev.1.

¹ Union africaine, *La Décennie de mise en œuvre accélérée : Deuxième plan décennal de mise en œuvre, 2024-2033* (Addis-Abeba, 2024).



5. Un examen des objectifs sélectionnés pour la douzième session du Forum révèle d'importantes lacunes dans la mise en œuvre, les trajectoires actuelles indiquant que les cibles ne seront pas atteintes d'ici 2030. Par exemple, le taux d'accès aux services de base en matière d'eau potable a stagné à environ 36 % entre 2015 et 2023, bien en dessous de la moyenne mondiale de plus de 70 % ;² quelque 600 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité³ et près d'un milliard de personnes n'ont pas accès à des appareils et combustibles de cuisson propre en Afrique⁴. La valeur ajoutée manufacturière en proportion du produit intérieur brut a stagné, passant de 10,7 % en 2015 à 10,6 % en 2024⁵. Les améliorations apportées aux conditions de logement ont également été minimales, la proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles ou des quartiers informels n'ayant diminué que légèrement, passant de 46,2 % à 45,7 % entre 2015 et 2022⁶. En ce qui concerne l'objectif 17, la mobilisation de financements durables reste un obstacle majeur, la région faisant face à un déficit annuel de financement dépassant 1 000 milliards de dollars⁷.

6. Face à ces défis, il faut de toute urgence un changement décisif dans les mesures prises et un engagement concerté des parties prenantes dans la mise en œuvre à la fois du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, afin d'accélérer les progrès et de placer l'Afrique fermement sur la bonne voie pour atteindre les objectifs des deux programmes.

7. Les réunions parallèles porteront sur la réalisation de progrès sur l'un des cinq sous-thèmes suivants, chacun basé sur l'un des cinq objectifs qui doivent être examinés lors de la session de 2026 du forum politique de haut niveau pour le développement durable :

- a) Eau propre et assainissement : assurer une disponibilité durable de l'eau et aménager des systèmes d'assainissement sûrs afin d'atteindre les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;
- b) Énergie propre à un coût abordable ;
- c) Industrie, innovation et infrastructures ;
- d) Villes et communautés durables ;
- e) Partenariats pour les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

8. Lors des réunions parallèles, les délibérations auront pour fil conducteur le thème du Forum, à savoir : « Inverser la tendance : actions transformatrices et coordonnées en faveur du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ».

9. En conséquence, les réunions parallèles contribueront à la réalisation des objectifs énoncés dans la note conceptuelle sur le Forum (ECA/RFSD/2026/4) ainsi que des objectifs énumérés à la section III.

² 2026 *Africa Sustainable Development Report* (à paraître).

³ Groupe des Nations Unies pour le développement durable, « Decoding Africa's energy journey: three key numbers », 27 janvier 2025.

⁴ News 365, « One billion Africans affected by lack of access to clean cooking energy », 18 juillet 2025

⁵ Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, « SDG 9 Indicators », Portail statistique. Disponible à l'adresse https://stat.unido.org/analytical-tools/sdg?tab=charts&country=R1_002 (site consulté le 12 janvier 2026).

⁶ Chiffres calculés par la Commission économique pour l'Afrique à partir des données du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), « Housing, slums and informal settlements », Base de données sur les indicateurs urbains. Disponible à l'adresse <https://data.unhabitat.org/pages/housing-slums-and-informal-settlements>

⁷ Union africaine et Organisation de coopération et de développement économiques, *Les dynamiques de développement de l'Afrique 2023 : Investir dans le développement durable* (Addis-Abeba, Commission de l'Union africaine ; Paris, Éditions de l'OCDE, 2023).

III. Objectifs

10. Les objectifs des réunions parallèles sont les suivants :

a) Procéder à un examen approfondi de la réalisation, en Afrique, des objectifs de développement durable 6, 7, 9, 11 et 17 ainsi que des objectifs correspondants de l'Agenda 2063, en mettant l'accent sur le deuxième plan décennal de mise en œuvre ;

b) Renforcer l'apprentissage, présenter des solutions et des actions transformatrices et coordonnées pour la réalisation des objectifs de développement durable et la mise en œuvre du deuxième plan décennal (2024-2033) et en préconiser la transposition à plus grande échelle ;

c) Formuler et adopter des messages clés présentant entre six et huit mesures ambitieuses, transformatrices et coordonnées qu'il convient d'appliquer ou de transposer à plus grande échelle afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et du deuxième plan décennal.

IV. Lignes directrices

11. Le/la Président(e) du Bureau désignera un(e) membre du Bureau qui présidera chacune des réunions parallèles.

12. Le/la modérateur(trice) de chaque réunion parallèle sera choisi(e) parmi les représentants des entités du système des Nations Unies et des organisations régionales qui, avec la Commission économique pour l'Afrique, ont établi les documents d'information sur chaque sous-thème.

13. Au cours de chaque réunion parallèle, les débats seront animés par un panel multipartite, composé de ministres ou d'autres hauts responsables, ainsi que de représentants de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, d'entités du système des Nations Unies, du secteur privé, des jeunes et de la société civile. Des indications plus détaillées figurent à la section V.

14. Chaque réunion parallèle s'appuiera sur une présentation du rapport d'information consacré au sous-thème de la réunion, qui comprendra des suggestions de messages clés sur ce sous-thème ainsi que les résultats des laboratoires d'impact.

15. Les participants sont invités à procéder à un échange de vues et à forger un consensus sur un ensemble de six à huit messages clés concernant les mesures ambitieuses, transformatrices et coordonnées qu'il convient d'appliquer ou de transposer à plus grande échelle afin d'accélérer la réalisation de l'objectif retenu et des objectifs stratégiques du deuxième plan décennal de mise en œuvre.

16. Les messages clés adoptés lors de la réunion parallèle seront soumis au Forum pour examen en séance plénière et serviront de base à la rédaction du projet consolidé de messages clés qui sera adopté par le Forum.

17. Le/la président(e) de chaque réunion parallèle exposera les objectifs de celle-ci, tels qu'énoncés à la section III, et présentera le/la modérateur(trice), l'orateur(trice) devant prononcer le discours liminaire, le/la présentateur(trice) et les panélistes. Il ou elle cédera ensuite la parole au/à la modérateur(trice) et clôturera la réunion parallèle à l'issue du dialogue.

18. Le/la modérateur(trice) invitera l'orateur(trice) devant prononcer le discours liminaire à prendre la parole. Il ou elle invitera ensuite un représentant du secrétariat ou l'un des auteurs du rapport d'information sur le sous-thème en question à présenter ce rapport ainsi que les résultats des laboratoires d'impact, dans une intervention ne dépassant pas sept minutes. La présentation

portera sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre, les bonnes pratiques et les solutions éprouvées, les obstacles et les principaux problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre, ainsi que sur les messages clés qui se dégagent actuellement, en présentant six à huit mesures ambitieuses et transformatrices qu'il convient d'appliquer ou de transposer à plus grande échelle afin d'accélérer la réalisation des objectifs.

19. Le/la modérateur(trice) invitera ensuite chaque panéliste à s'exprimer pendant cinq minutes au maximum, en se concentrant sur une ou plusieurs des questions énoncées au paragraphe 20, avant de donner la parole à l'auditoire pour susciter un débat interactif visant à identifier les actions ambitieuses, transformatrices et coordonnées, ainsi que d'autres mesures, qu'il faudrait mettre en œuvre ou transposer à plus grande échelle afin d'accélérer la réalisation de l'objectif de développement durable retenu. À l'issue de la réunion parallèle, le/la modérateur(trice) invitera un représentant du secrétariat ou l'un des auteurs du rapport d'information sur le sous-thème en question à faire part de ses réflexions sur les messages clés adoptés au cours de la réunion, puis cédera la parole au/à la président(e), qui clôturera la réunion.

20. Au cours des débats, le/la modérateur(trice) invitera les panélistes à se pencher sur l'une ou plusieurs des questions suivantes :

a) Quels progrès ont été réalisés depuis le précédent examen de l'objectif de développement durable considéré et des objectifs connexes de l'Agenda 2063 ?

b) Quels sont les principaux obstacles à l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable sélectionnés et du deuxième plan décennal de mise en œuvre ? Comment les moyens de mise en œuvre peuvent-ils être réalisés ?

c) Quels sont les meilleures pratiques, les domaines d'investissements stratégiques les plus prometteurs et les modèles de financement qui permettraient aux pays, en collaboration avec leurs partenaires de développement, le secteur privé et la société civile, d'accélérer considérablement les progrès vers la réalisation de l'objectif sélectionné, des objectifs de développement durable en général et du deuxième plan décennal de mise en œuvre ?

d) Quelles sont les cinq actions déterminantes, modulables et susceptibles de changer la donne auxquelles l'Afrique doit donner la priorité d'ici à 2030 afin de retrouver l'élan nécessaire à la réalisation de l'objectif sélectionné et des objectifs stratégiques du deuxième plan décennal de mise en œuvre ?

e) Quelles réformes urgentes sont nécessaires pour que les pays africains parviennent à mieux aligner leurs plans nationaux de développement, leurs budgets et leurs cadres de financement sur les objectifs de développement durable et le deuxième plan décennal afin d'en assurer une mise en œuvre cohérente et plus rapide ?

f) Aux niveaux continental, sous-régional, national et local, dans quels domaines l'Union africaine, les entités du système des Nations Unies, les gouvernements, les jeunes, la société civile et le secteur privé peuvent-ils identifier les opportunités prioritaires pour des actions coordonnées et transformatrices, et comment ces actions peuvent-elles être efficacement transposées à plus grande échelle ?

g) Quelles initiatives d'investissements prioritaires – identifiées dans les analyses de la CEA, d'autres entités du système Nations Unies, de la Commission de l'Union africaine et de la Banque africaine de développement, ainsi que lors du Forum des affaires africaines 2026 et des laboratoires d'impact – offrent le plus grand potentiel pour accélérer les progrès vers la réalisation

des objectifs de développement durable et du deuxième plan décennal de mise en œuvre, et comment les parties prenantes peuvent-elles collaborer pour les soutenir et les transposer à plus grande échelle de manière efficace ?

V. Président(e)s, modérateurs(trices) et panélistes

21. Le/la président(e), le/la modérateur(trice), le/la présentateur(trice) et les panélistes de la réunion parallèle sur le sous-thème de l'eau propre et de l'assainissement : garantir la disponibilité durable de l'eau et aménager des systèmes d'assainissement sûrs afin d'atteindre les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 seront les suivants :

Lieu : [à déterminer]

Discours liminaire : Le Commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable de l'Union africaine, Moses Vilakati [à confirmer]

Président(e) : Le/la Président(e) du Bureau

Modérateur(trice) : [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]

Présentation : Points saillants du document d'information sur le sous-thème de l'eau propre et de l'assainissement : garantir la disponibilité durable de l'eau et aménager des systèmes d'assainissement sûrs afin d'atteindre les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]

Panélistes :

- Ministre [ministère], [pays], [nom] [à déterminer]
- Ministre [ministère], [pays], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) du système des Nations Unies [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) de l'Union africaine [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) de la Banque africaine de développement [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) des partenaires de développement [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) des jeunes ou de la société civile [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) du secteur privé [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]

Débat général

Réflexion sur les messages clés : [position], [organisation], [nom] [à déterminer]

22. Le/la président(e), le/la modérateur(trice), le/la présentateur(trice) et les panélistes de la réunion parallèle sur le sous-thème de l'énergie propre et d'un coût abordable sont les suivants :

Lieu : [à déterminer]

Président(e) : Le/la Président(e) du Bureau

Modérateur(trice) : [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]

Discours liminaire : La Commissaire à l'infrastructure et à l'énergie de l'Union africaine, Lerato Dorothy Mataboge [à confirmer]

Présentation : Points saillants du document d'information sur le sous-thème de l'énergie propre et d'un coût abordable ([poste], [organisation], [nom] [à déterminer])

Panélistes :

- Ministre [ministère], [pays], [nom] [à déterminer]
- Ministre [ministère], [pays], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) du système des Nations Unies [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) de l'Union africaine [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) de la Banque africaine de développement [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) des partenaires de développement [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) des jeunes ou de la société civile [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) du secteur privé [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]

Débat général

Réflexion sur les messages clés : [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]

23. Le/la président(e), le/la modérateur(trice), le/la présentateur(trice) et les intervenants de la réunion parallèle sur le sous-thème de l'industrie, de l'innovation et des infrastructures seront les suivants :

Lieu : [à déterminer]

Président(e) : Le/la Président(e) du Bureau

Modérateur(trice) : [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]

Discours liminaire : La Commissaire au développement économique, au commerce, au tourisme à l'industrie et aux ressources minérales de l'Union africaine, Francisca Tatchouop Belobe [à confirmer]

Présentation : Points saillants du document d'information sur le sous-thème de l'industrie, de l'innovation et des infrastructures ([poste], [organisation], [nom] [à déterminer])

Panélistes :

- Ministre [ministère], [pays], [nom] [à déterminer]
- Ministre [ministère], [pays], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) du système des Nations Unies [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) de l'Union africaine [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]

- Représentant(e) de la Banque africaine de développement [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) des partenaires de développement [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) des jeunes ou de la société civile [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) du secteur privé [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]

Débat général

Réflexion sur les messages clés : [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]

24. Le/la président(e), le/la modérateur(trice), le/la présentateur(trice) et les panélistes de la réunion parallèle sur le sous-thème des villes et communautés durables seront les suivants :

Lieu : [à déterminer]

Président(e) : Le/la Président(e) du Bureau

Modérateur(trice) : [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]

Discours liminaire : La Commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social de l'Union africaine, Amma Twum-Amoah [à confirmer]

Présentation : Points saillants du document d'information sur le sous-thème des villes et communautés durables ([position], [organisation], [nom] [à déterminer])

Panélistes :

- Ministre [ministère], [pays], [nom] [à déterminer]
- Ministre [ministère], [pays], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) des Nations Unies [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) de l'Union africaine [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) de la Banque africaine de développement [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) des partenaires de développement [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) des jeunes ou de la société civile [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) du secteur privé [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]

Débat général

Réflexion sur les messages clés : [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]

25. Le/la président(e), le/la modérateur(trice), le/la présentateur(trice) et les panélistes de la réunion parallèle sur le sous-thème des partenariats pour la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 seront les suivants :

Lieu : [à déterminer]

Président(e) : Le(la) Président(e) du Bureau

Modérateur(trice) : [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]

Discours liminaire : Le Commissaire à l'éducation, à la science, à la technologie et à l'innovation de l'Union africaine, Gaspard Banyankimbona [à confirmer]

Présentation : Points saillants du document d'information sur le sous-thème des partenariats pour la réalisation des objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ([poste], [organisation], [nom] [à déterminer])

Panélistes :

- Ministre [ministère], [pays], [nom] [à déterminer]
- Ministre [ministère], [pays], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) du système des Nations Unies [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) de l'Union africaine [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) de la Banque africaine de développement [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) des partenaires de développement [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) des jeunes ou de la société civile [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]
- Représentant(e) du secteur privé [poste], [organisation], [nom] [à déterminer]

Débat général

- **Réflexion sur les messages clés :** [position], [organisation], [nom] [à déterminer]
